

Module: Introduction aux sciences du langage\*\*\* Niveau: 1<sup>er</sup> Master Sciences du langage

## Repères et jalons de réponse

EMD 01, mardi 24 janvier 2023

### Consigne I/

Dans le cadre des connaissances du cours, vous explicitez, d'une manière précise et concise, les points suivants : [sur 10 points (2x5)]

1. La lexicologie s'organise en *sémantique lexicale* (analyse du sens des mots et des relations de sens entre les mots) et *morphologie lexicale* (analyse de la structure des mots et de leurs relations de forme).
2. La grammaire générale et raisonnée rapproche l'analyse de la langue d'une théorie des opérations mentales. Il existe trois opérations mentales : *concevoir* (qui implique une seule idée), *juger* (qui relie deux idées séparément conçues) et *raisonner* (qui déduit un troisième jugement à partir de deux autres ; cette opération relève exclusivement de la logique).
3. La philologie cherche d'établir à quel niveau un texte peut être compris : niveau littéral, allégorique, etc. *l'exégèse* repose bien sûr sur l'établissement du texte, mais aussi sur des connaissances grammaticales, historiques, mythologiques pour la construction d'une culture.
4. L'analyse du discours peut soit s'intéresser à *la grammaire du discours*, considérant celui-ci comme un objet grammatical au même titre que la phrase : on l'inscrira alors dans la grammaire de texte ; elle peut aussi s'intéresser aux *conditions de production* d'un texte et leurs marques dans l'énoncé.
5. Dans l'optique pragmatique de Herbert Paul Grice, la conversation est vue comme une activité réglée, notamment par *la maxime de pertinence* : la prise de parole, ainsi que son contenu, intervient dans la suite logique des échanges précédents.

### Consigne II/

A la lumière de la proposition théorique d'Emile Benveniste, vous caractériserez, épistémologiquement et méthodologiquement, *l'opposition* « histoire/discours » et sa transposition par la linguistique textuelle dans le domaine de la didactique :

[sur 10 points]

Introduction :

/ 02 points

- Présentation du linguiste Emile Benveniste (né à Alep (Syrie) le 27 mai 1902 et mort à Versailles le 3 octobre 1976 ; Il s'est illustré par ses travaux tant dans le domaine de la grammaire comparée des langues indo-européennes que dans celui de la linguistique générale).
- Présentation de ses deux ouvrages parus en 1966 et 1974 « Problèmes de linguistique générale » (comme grands textes de linguistique moderne -selon les mots de Jean-Michel Adam- rassemblant une série de 48 articles publiés antérieurement).

- Questionnement autour de l'implication de la linguistique textuelle dans la didactisation du texte.

### Développement :

/06 points

#### a. Caractérisation de l'aspect épistémologique de sa proposition : /02 points

- L'article de Benveniste sur « Les relations de temps dans le verbe français » (1959,1966) forme la base théorique de sa proposition autour de la question du temps dans le système linguistique français.
- Benveniste s'est appuyé sur le modèle de la prose et des vers dans *Le Bourgeois gentilhomme* (et ailleurs...) pour établir *l'opposition* affirmant que « Tout ce qui n'est pas *histoire* est *discours*, tout ce qui n'est pas *discours* est *histoire* ». Ce résultat reste, pour certains chercheurs, pauvre d'une validation par rapport aux différents textes notamment « les textes hybrides » où on assiste à un mélange de codes et un éclatement de genres.
- Dans la prétention de justifier « le problème de la redondance des temps », La distinction des deux plans de *l'histoire* et du *discours* vaut exclusivement pour le français contemporain ; le français des années 1830 fournit à tout instant des contre-exemples éclatants.

#### b. Caractérisation de l'aspect méthodologique de sa proposition : /02 points

- La célèbre distinction entre les deux « plans d'énonciation » que sont *le discours* et *l'histoire* (celle-ci est souvent rebaptisée *récit* par les chercheurs) est passée dans la pratique quotidienne de très nombreux enseignants, linguistes et plus encore littéraires.
- Le caractère catégorique, absolument tranchant de la distinction entre *l'histoire* et *le discours*. L'énonciation, pour Benveniste, comporte deux « plans », et deux plans seulement dont l'un implique l'absence de l'autre.
- La théorie de l'énonciation de Benveniste n'est pas suffisamment élaborée, elle ne peut traiter que quelques propriétés spécifiques du discours puisque, selon Parret, « la suite infinie des événements de parole n'est pas repérable comme une suite d'instances du discours »

#### c. Caractérisation de la transposition dans la didactique du texte : /02 points

- L'inspiration faite par la linguistique textuelle de la proposition de Benveniste a fait naître les genres de discours et les types de textes.
- Sous l'angle de la didactique du français, cette typologie est soucieuse de trouver des « outils d'enseignement » qui facilitent l'enseignement et l'appropriation du français comme langue étrangère.
- La linguistique textuelle n'a jamais nié la place de la grammaire dans les différentes théorisations de la notion de genre de discours et elle articule l'approche des textes autour des contenus grammaticaux nécessaires à l'enseignement/ apprentissage du F.L.E.



**Conclusion :**

**/ 02 points**

- L'article de Benveniste qui pose la distinction entre les deux registres d'énonciation de *l'histoire* et du *discours* est l'un de ceux qui ont suscité le plus de commentaires et de critiques.
- Par le caractère absolument tranchant de *l'opposition* - tout ce qui n'est pas discours est histoire, et inversement - il se prête effectivement à des interrogations surtout avec sa transposition par la linguistique textuelle dans le domaine de la didactique des textes à travers « la typologie textuelle ».
- Le fait d'opter pour une caractérisation exclusivement formelle du 'type' -comme solution pédagogique facile- a engendré chez les apprenants un certain *machinalisme* dans l'exercice de l'acte de lecture. Cet *automatisme* dans la lecture est généralement guidé par la liste des indicateurs formels proposée au préalable par l'enseignant, dans une complicité pédagogique, visant la facilitation de la lecture, et ce, dans l'ultime finalité didactique de la classification du type sans forcément atteindre le but de la compréhension du texte.

**Barème de notation :**

- ❖ [10 points] pour chacune des deux consignes selon le détail mentionné dans le corrigé.
- ❖ Un pourcentage d'au moins 50 % de la note de chaque réponse correcte est réservé pour l'évaluation de la langue.

**Facettes de réponse :**

- ❖ Les informations exactes, La langue correcte et les idées pertinentes.
- ❖ L'enchaînement logique des phrases et des paragraphes.
- ❖ La mise en texte selon la forme canonique (Introduction, développement, conclusion).

**N.B./ les présents éléments de réponse n'ont qu'une valeur indicative, ils ne peuvent en aucun cas être exclusifs.**

